



ASSEMBLÉE PRÉPARATOIRE 16 DÉCEMBRE 2023

DÉROULÉ DES RÉUNIONS DE PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE PRÉPARATOIRE

Pour la période de juin 2023 à novembre 2023

La Coordination des espaces a transmis à l'ensemble des insoumis·es deux textes :

- Texte 1 - Bilan d'activité de la Coordination des espaces

Ce texte est un bilan des activités de l'année établi par la Coordination des espaces. Sur la base des remontées des boucles départementales sur ce bilan, la Coordination proposera une feuille de route interne comprenant des propositions et des perspectives de développement lors de l'Assemblée représentative.

- Texte 2 - "Le chemin se construit par nos pas"

Ce texte est un texte d'orientation stratégique pour la séquence à venir, incluant les élections européennes.

Nous vous invitons à lire ces textes en amont de vos réunions de groupes d'action.

Proposition de déroulé pour les réunions de groupes d'action (qui doivent se tenir entre le vendredi 17 novembre et le dimanche 26 novembre)

I - Bilan du groupe d'action – 30 min

Les activités du groupe d'action cette année : faire la liste des réussites et des difficultés rencontrées.

Mettre en avant vos retours d'expérience sur les initiatives organisées qui pourraient être partagées et généralisées à l'ensemble des groupes d'action pour aider à l'organisation de celles-ci.

II - Texte 1, Bilan d'activité de la Coordination des espaces – 30 min

Donner votre appréciation générale sur le bilan d'activité de la Coordination des espaces : très positive, globalement positive, globalement insatisfaisante, très insatisfaisante.

Lister les points forts et les points à améliorer.

Mettre en avant les propositions de développement et les objectifs pour l'année qui vient.

III - Texte 2, "Le chemin se construit par nos pas" – 30 min

Remonter :

- Les points qui font accord
- Les points du texte qui questionnent et/ou font désaccord
- Les propositions d'enrichissement, en indiquant si celles-ci sont plutôt majoritaires ou plutôt minoritaires dans le groupe

Vos remontées seront transmises par les animateur·rices de votre groupe d'action lors de la réunion de la boucle départementale.

Proposition de déroulé pour les réunions de boucles (qui doivent se tenir entre le lundi 27 novembre et le samedi 9 décembre).**Rappel du périmètre de la boucle départementale**

Sont membres des boucles départementales :

- Le binôme paritaire des animateur·rices des groupes d'action certifiés ;
- Le binôme paritaire des animateur·rices des groupes d'action lycéens et étudiants certifiés (GA jeunes) ;
- Les député·es, les élu·es régionaux·ales et départementaux·ales du département ;
- Le ou la député·e référent·e du département pour les départements où nous n'avons pas parlementaire ;
- Le binôme paritaire représentant l'association départementale des élu·es insoumis·es et citoyen·nes ;
- Les référent·es en charge des tâches opérationnelles de la boucle départemental désigné·es par celle-ci.

Ne peuvent participer à la réunion de préparation de l'Assemblée représentative que les membres de la boucle départementale. La personne tirée au sort pour participer à l'Assemblée représentative de décembre 2023 doit obligatoirement assister à la réunion de la boucle départementale. Elle sera en charge de remplir le formulaire de remontées à l'aide des notes prises et fiches de synthèses remplies pendant la réunion. Elle peut demander à quelqu'un de l'assister sur la prise de notes des restitutions en plénière à la fin de la réunion.

Avant de commencer les échanges :

- Former des groupes de 5 à 8 personnes
- Désigner une personne pour la prise de note

- Désigner un·e rapporteur·e pour le texte 1, bilan d'activité de la Coordination des espaces
- Désigner un·e rapporteur·e pour le texte 2, "Le chemin se construit par nos pas"

I - Introduction par des animateur·trices / projection de la vidéo de présentation du déroulé de la réunion - 5 min**II - Tour de table des groupes d'action – 25 min**

Mise en commun des réussites, difficultés, bonnes pratiques à généraliser pour les initiatives remontées lors des réunions des groupes d'action.

Les secrétaires notent sur des fiches qui seront ensuite remises à la personne tirée au sort qui en fera une synthèse dans le formulaire de remontée.

III - Texte 1, Bilan d'activité de la Coordination des espaces – 30 min

Échanges en tables. Veiller à ce que chacun·e ait la parole, et à ce qu'elle circule.

Donner votre appréciation générale sur le bilan d'activité de la Coordination des espaces : très positive, globalement positive, globalement insatisfaisante, très insatisfaisante.

Lister les points forts et les points à améliorer en indiquant le degré d'adhésion (plutôt majoritaire, plutôt minoritaire).

Mettre en avant les propositions de développement et les objectifs pour l'année qui vient en indiquant le degré d'adhésion dans le groupe (plutôt majoritaire/plutôt minoritaire) et le degré d'importance (plutôt prioritaire/plutôt pas prioritaire).

IV - Pause / Mise en commun entre les rapporteur·es des groupes – 10 min

Un binôme de rapporteur·es prépare pour la conclusion de la réunion une synthèse orale qui fera apparaître :

- l'appréciation générale qui émane de l'ensemble de la boucle
- les points forts les plus soulignés
- les points à améliorer les plus soulignés
- les 2 ou 3 propositions de développement ou les objectifs prioritaires récurrents

V - Texte 2, "Le chemin se construit par nos pas" - 30 min

Échanges en tables. Veiller à ce que chacun·e ait la parole, et à ce qu'elle circule.

Remonter :

- Les points qui font accord
- Les points du texte qui questionnent et/ou font désaccord
- Les propositions d'enrichissement, en indiquant si celles-ci sont plutôt majoritaires ou plutôt minoritaires

Les secrétaires prennent tout en note pour transmission à la personne tirée au sort.

Chaque rapporteur·e prépare une synthèse en 2 min sur les points de débat et les propositions d'enrichissements majoritaires (en remplissant une fiche de synthèse).

VI - Synthèses en plénière – 15 min

- Faire une synthèse orale sur le texte 1 par le binôme de rapporteur·es (5 min). Les rapporteur·es testent la possibilité d'un consensus de la boucle sur une ou deux propositions de développement ou de réorganisation prioritaires.
- Faire une restitution orale sur le texte 2 par chaque rapporteur·e de table (2 min par rapporteur·e) en listant les points qui ont fait débat et en mettant l'accent sur une ou deux propositions d'enrichissement consensuelles ou largement portées dans le groupe.

À noter que l'ensemble des contributions de chaque groupe est transmis par écrit : la restitution orale ne vise pas l'exhaustivité mais a pour but de faire apparaître des positions convergentes et les éventuels points de débats persistants au sein de la boucle.

Les fiches remplies par les secrétaires sur chaque table sont transmises à la personne tirée au sort.

Mot de conclusion de la personne tirée au sort.

Les remontées seront transmises par la personne tirée au sort pour participer à l'Assemblée représentative via le formulaire de remontées sur Action populaire. Le formulaire est à remplir avant le dimanche 10 décembre à 22h. Les remontées de toutes les boucles départementales permettront à la Coordination des espaces de faire des propositions en ouverture de l'Assemblée représentative. Les textes définitifs issus des travaux de l'Assemblée représentative feront ensuite l'objet d'une consultation de tou·tes les insoumis·es lors d'un vote en ligne.

ASSEMBLÉE RÉPRÉSENTATIVE 23

ASSEMBLÉE RÉPRÉSENTATIVE 16 DÉCEMBRE 2023

Événements fondateurs, les Conventions et les Assemblées représentatives permettent la construction collective de la France insoumise.

Ces rassemblements fixent les objectifs et les campagnes du mouvement en respectant le travail de fédération autour du programme *L'Avenir en commun*.

Ils proposent également de réfléchir à de nouvelles formes d'actions, à la création de nouveaux outils et à l'évolution des différents supports programmatiques.

La France insoumise se réunira au moins deux fois par an en Assemblée représentative. Les Assemblées représentatives réunissent les animateur·rices des Pôles et des Espaces du mouvement, ainsi qu'un·e insoumis·e tiré·e au sort parmi les animateur·rices de groupes d'action certifiés de chaque département, des Outre-mer et des Français·es de l'étranger. Les Assemblées représentatives font le lien entre la Coordination des Espaces et les groupes d'action de la France insoumise.